



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Sous-Direction de l'éducation routière  
et du permis de conduire  
Bureau national des droits à conduire**

**Délégation à la Sécurité Routière**

Maître Laureen SPIRA  
119 rue de Courcelles  
75017 Paris

Affaire suivie par

<https://recours.permisdeconduire.gouv.fr>

Paris, le 04/11/2025

Maître,

Vous avez appelé mon attention sur la situation du permis de conduire de votre client M.

Après un examen attentif de son dossier, je vous informe que des modifications ont été apportées.  
De ce fait, son permis de conduire est doté de neuf points, à ce jour.

Veuillez agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation,  
le chef de la section des recours  
du bureau national des droits à conduire